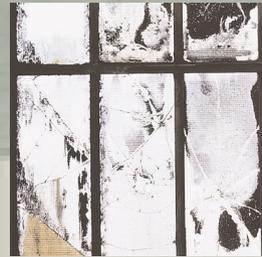


éditions
LE FONDS BELVAL

20, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg
tél: +352 26 840-1 fax: +352 26 840-300
fb@fonds-belval.lu www.fonds-belval.lu
ISSN 1729-5319



magazine

le périodique du fonds belval
no 1/2003

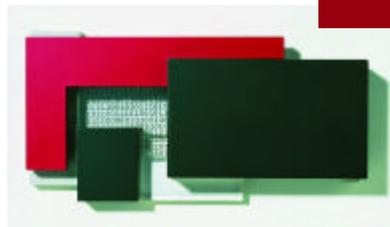
peau neuve pour les
archives nationales

sommaire

6

Rockhal

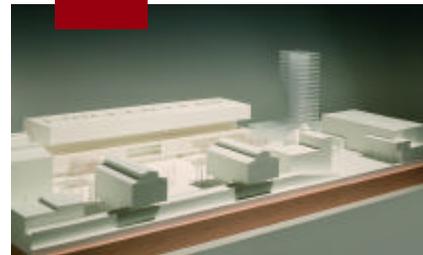
Rendez-vous au 21 juin 2005. Un premier évènement dans une nouvelle infrastructure



Archives Nationales

Une vieille Dame se déplace vers Belval-Ouest pour s'établir

12



Les Hauts Fourneaux de Belval-Ouest

24



Le CNCI

Un lieu où le travail, la création et l'innovation deviennent culture

32



L'Université du Luxembourg

La loi du 17 juillet 2003 donne un nouvel élan au projet universitaire à Luxembourg

28



Le site internet



La Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation, projet phare de la première reconversion de site industriel d'envergure au Luxembourg, exige un grand effort de communication d'une part pour asseoir le projet sur large consensus public et d'autre part pour impliquer la population de la région dans son développement.

Le Fonds Belval a conçu un plan de communication qui intègre tous les médias disponibles. C'est dans le cadre de ce plan que s'inscrit notre site internet.

Il est le portail publicitaire du Fonds Belval offrant des fonctions interactives et s'adressant aussi bien au grand public qu'aux professionnels qui y trouvent les informations et les outils de travail adaptés à leurs besoins.

Le site établit des liens intéressants vers les sites de nos partenaires et collaborateurs professionnels. Il est structuré suivant les rubriques:

LE FONDS BELVAL
LA CITE DES SCIENCES
ARCHITECTURE
SOUSSIONS
AGENDA
EDITIONS



La loi du 25 juillet 2002 confie au Fonds Belval le programme de construction que l'Etat entend réaliser à Belval-Ouest. Le Fonds Belval est donc le maître d'ouvrage pour la réalisation de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation. Sa mission comprend notamment :

L'établissement des programmes détaillés de construction et des études de faisabilité

La mise en place des préalables pour les études

L'organisation de concours d'architectes

La supervision et l'encadrement des études et de la réalisation des projets

Le Fonds Belval est administré par un Conseil d'Administration composé de 13 membres et présidé par M. Fernand Pesch, Administrateur Général au Ministère des Travaux Publics.

Le Fonds Belval dispose de toutes les compétences requises au sein d'une structure opérationnelle qui regroupe des architectes, des ingénieurs, techniciens, économistes, historiens, géographes et sociologues qui ont la charge d'assurer le développement des projets depuis la programmation jusqu'à la réalisation des ouvrages, leur réception et leur mise en service.

La structure opérationnelle est organisée en trois services coordonnés par la direction, à savoir le service administratif, le service financier et le service technique. Le service administratif assure toute la gestion interne de l'établissement. Il est en charge de la gestion du personnel, de la gestion domestique, de la gestion du courrier, de l'archivage et de la documentation ainsi que de la gestion de l'informatique. Le service financier assure la gestion financière de toutes les opérations de l'établissement. Cette gestion comporte la planification des investissements et la mise à disposition des liquidités, la gestion des comptes bancaires, le contrôle des factures, la comptabilité, l'ordonnancement des paiements et l'établissement des bilans. Le service technique est constitué de plusieurs groupes qui assurent l'encadrement technique des projets de construction. L'encadrement est intensif et permanent de la phase de concept à la réalisation du programme. Il couvre les parties architecturales et techniques aussi bien que les parties administratives, la programmation, les relations publiques et le suivi budgétaire des projets.

UN NOUVEAU PERIODIQUE INFORMATANT SUR LA CITE DES SCIENCES

A Belval-Ouest, le Gouvernement luxembourgeois a prévu la construction de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation. Cet important programme d'investissement comporte des institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche, des infrastructures sportives ainsi que des établissements culturels, économiques et administratifs. La réalisation de ce programme s'étend sur une période de 10 à 15 ans.

Le Fonds Belval est chargé de la mise en oeuvre de tous ces équipements. Conscient de cette responsabilité, il se propose de poursuivre une politique d'information conséquente.

Le Magazine, dont vous avez en main la première édition, paraîtra 3-4 fois par an. Il est destiné à offrir à un large public l'occasion de se tenir au courant des projets publics en voie de développement sur la friche industrielle. Le Magazine du Fonds Belval donne un aperçu sur les projets entamés, les concours d'architectes, les concepts, les programmes et les manifestations qu'il organise. Afin de faire participer le public au maximum à la genèse du formidable projet de la Cité des Sciences, le Magazine du Fonds Belval se veut être également une plateforme d'expression pour ses nombreux partenaires qui auront l'occasion de communiquer leurs points de vue et de faire valoir leur contribution au projet.

L'équipe du Fonds Belval vous souhaite bonne lecture !

LES PARTENAIRES DU FONDS BELVAL

Les communes de Sanem et d'Esch-sur-Alzette, la société de développement agora, les architectes et ingénieurs, les entreprises, autant de partenaires pour réaliser un projet prestigieux

La friche industrielle de Belval-Ouest s'étend sur les territoires des communes de Sanem et d'Esch-sur-Alzette. Presqu'un siècle durant, l'usine de Belval formait pour ainsi dire une cité close avec ses propres règles de fonctionnement, prohibée à toute personne qui n'y gagnait pas son salaire. Pourtant l'usine était très proche pour les habitants de Sanem et d'Esch, les bruits qu'elle émettait, la poussière et les lumières rouges à l'horizon dues aux dépositions de scories au « Schlackentipp ».

Aujourd'hui, une partie de l'usine, c.-à-d. le volet Belval-Ouest est devenue friche depuis que les anciens Hauts Fourneaux ont été arrêtés et les installations afférentes telles que l'agglomération ont été démolies.

Pour la commune de Sanem et la ville d'Esch-sur-Alzette, la reconversion de la friche industrielle représente un grand défi. L'aménagement d'une surface de 120 ha dans les prochaines 15 à 20 années promet un renouveau économique, culturel et social qui, d'un côté suscite de grands espoirs, mais qui d'un autre côté éveille également des craintes auprès des populations locales.

Le Fonds Belval, qui regroupe au sein de son conseil d'administration tous les ministères concernés auxquels sont associées les communes de Sanem et d'Esch-sur-Alzette, pratique une étroite collaboration avec tous ses partenaires, la société agora qui est chargé de la viabilisation du site, les architectes et

ingénieurs qui assurent les maîtrises d'oeuvre, les entreprises qui réalisent les ouvrages. Les autres partenaires sont les futurs utilisateurs des immeubles que le Fonds Belval construit. Ils sont associés dès le départ au développement des projets. Ainsi ils peuvent participer à l'établissement des programmes de construction, à l'appréciation des projets dans le cadre des jury de concours et à l'accompagnement de la réalisation des ouvrages.

Dans ce Magazine du Fonds Belval une plateforme est ouverte à tous ceux qui sont concernés par la reconversion de la friche de Belval-Ouest et de la réalisation de la Cité des Sciences.

agora s.à r.l et Cie, SECS partenaire

La société de développement agora est constituée sous la forme juridique d'une société à responsabilité limitée et d'une société en commandite simple. Elle est portée par l'Etat luxembourgeois et la société sidérurgique ARBED à 50 pour cent pour chaque. Elle a été créée le 2 octobre 2000 pour une durée de 15 ans. Le siège social de la société de développement agora est établi à Esch-sur-Alzette.

La société de développement a pour mission la valorisation des friches industrielles situées sur d'anciens sites de sociétés sidérurgiques luxembourgeoises. Elle prend en charge la réalisation des études et activités préparatoires à cette mission d'intérêt général dans les domaines économique, social, écologique, culturel et de l'aménagement du territoire tout en respectant les principes de gestion et de valorisation de l'économie privée.

actuel

les nouvelles du Fonds Belval

La Foire d'Automne

Le Fonds Belval a présenté pour la première fois ses projets à la Foire Internationale de Luxembourg, qui a eu lieu du 18 au 26 octobre 2003. A cette occasion il a mis sur réseau son site internet.

www.fonds-belval.lu

Les Cahiers du Fonds Belval

Le premier Cahier du Fonds Belval est paru. Il documente le concours d'architecture qui a été organisé pour le projet du nouveau bâtiment des Archives Nationales qui sera construit à Belval-Ouest.

Concours d'architecture



La maquette du « Skip »

Le concours d'idées ouvert aux jeunes architectes et aux étudiants sur le sujet du « Skip » - Pavillon d'Information de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation a été remporté par le groupement d'architecture Polaris. Le résultat a été proclamé le 4 septembre 2003.

Le concours restreint lancé au sujet de la Pépinière d'Entreprise patronné par le Ministère de l'Économie sera jugé le 3 décembre 2003. La proclamation des résultats aura lieu le 5 décembre à 15 h.

Le Fonds Belval a lancé en date du 1^{er} octobre 2003 un appel de candidature pour un concours restreint dans l'intérêt de la construction d'un Bâtiment Administratif à Belval-Ouest.

projet

Le coup de pelle donné le 21 juillet 2003 par Mme Erna Hennicot-Schoepges, Ministre des Travaux Publics en présence de nombreux invités

ROCKHAL

le premier coup de pelle est donné

Le 21 juillet 2003, le Fonds Belval a procédé à la mise en chantier de la Rockhal en présence de Madame la Ministre de la Culture Erna Hennicot-Schoepges et de nombreux invités d'honneur. La Rockhal est le premier projet que le Fonds Belval réalisera à Belval-Ouest. La cérémonie a été encadrée par un concert de la formation « Sonic Season ». L'ouverture de la Rockhal est prévue pour la Fête de la Musique en 2005.

Avec la mise en chantier de la Rockhal une longue période de discussions a pris fin. Le projet de construction d'une salle de musique pour les jeunes est d'actualité depuis la fin des années 70. En 1995, la Ville de Luxembourg a été la Capitale Européenne de la Culture, événement qui a généré une activité touchant tous les domaines de la création. Cet événement a relancé le débat et a abouti à un premier projet qui prévoyait l'installation de la salle des concerts dans la halle des soufflantes sur la friche industrielle à Belval-Ouest. Ne donnant point satisfaction à plusieurs égards, ce premier projet fut abandonné et il fut

décidé de construire un nouveau bâtiment sur la friche industrielle de Belval-Ouest.

En date du 21 novembre 2002, le nouveau projet de loi du Centre de Musiques Amplifiées a été déposé à la Chambre des Députés par Madame la Ministre des Travaux Publics. Avisé par le Conseil d'État le 20 décembre 2002 et rapporté à la Chambre par le Député-maire Fred Sunnen, le projet de loi a été voté par la Chambre des Députés le 20 mars 2003 par 58 voix et 1 abstention.

Un lieu de diffusion, de production, d'encadrement et de formation

La Rockhal se définit à la fois comme un lieu de spectacles, de pratique artistique, de répétition, de création, un lieu de rencontre, d'information, d'échange et de réflexion.

La Rockhal est conçue pour que tous les acteurs de la scène musicale, à savoir le public et les musiciens, les producteurs d'enregistrements et de spectacles, les ingénieurs du son et de lumière, ainsi que tout autre professionnel et amateur puissent profiter et bénéficier de cette structure efficace et performante.

La première mission de la Rockhal est la mise à disposition d'une infrastructure appropriée pour l'organisation de grands spectacles de qualité croisant toutes les expressions musicales qui visent des publics cible diversifiés.

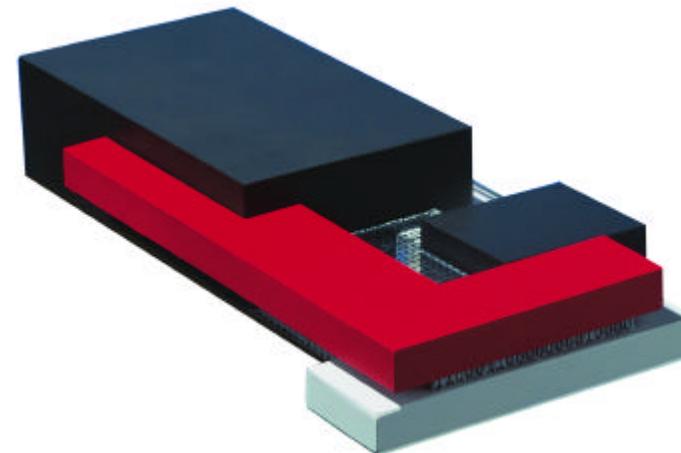
En outre la Rockhal apportera les outils nécessaires au processus de production par la mise à disposition des salles de spectacles, salles de répétition, studios d'enregistrements et d'outils multimédia.

La Rockhal sera un lieu favorable pour la réalisation des projets artistiques des musiciens que ce soit dans une démarche de pratiques amateurs ou de recherche de professionnalisation.

La Rockhal soutiendra le professionnalisme des musiciens luxembourgeois en les mettant en contact avec des groupes de renommée internationale et mettra en place des formations techniques, instrumentales, de musique assistée par ordinateur, etc.

Un projet multifonctionnel

La Rockhal a une surface de 13.920 m². Le bâtiment comprendra une grande salle de 4.000 places et une petite salle de type club de 500 places ainsi qu'un centre de ressources avec des salles de répétition, des studios d'enregistrements, une salle de danse et une salle multimédia.



La maquette schématique de la Rockhal sorti du contexte

Les salles

La grande salle qui est le lieu phare de la Rockhal est dédiée à la diffusion de grands spectacles. Cette salle pourra être aménagée au moyen de gradins amovibles, soit pour 1.500 places assises et 2.500 places debout, soit pour 3.000 places assises. La grande salle sera équipée d'une infrastructure de base performante qui sera complétée en fonction des spectacles.

La petite salle d'une capacité de 500 spectateurs est liée plus étroitement au centre de ressources. Cette salle est destinée à la découverte d'artistes moins connus ou peu médiatisés ainsi que de nouveaux courants artistiques. Elle peut également servir à la répétition des spectacles produits par le centre de musique.



SERVICES

- 2. vestiaires, bar
- 3. snack bar, musique, ambiance
- 5. services (office, sanitaires, entretien, cuisine, stockage)
- 6. accès parking souterrain

LOGISTIQUE

- 4. stockage, services, atelier

HALL

- 1. information, accueil, expositions, transit

CONCERT

- 7. grande salle de concert 4.000 personnes
- 8. petite salle de concert 500 personnes
- 9. stockage temporaire

La salle de concert implantée dans le site.

La Rockhal délimite le site de Belval-Ouest dans la partie sud de la terrasse des Hauts Fourneaux.

Les nouvelles Archives Nationales sont implantées à l'ouest des Hauts Fourneaux.

Une tour viendra compléter cette articulation urbaine.

Die Vertreter der Luxemburger Musikszene begrüßen die neue 'Rockhal'

Nach über 20 Jahren nicht nachlassender Diskussionen wird die große, polyvalente Konzert- und Musikhalle Wirklichkeit. Der Gesetzesentwurf zum Bau eines 'Centre de Musiques Amplifiées' (CMA), auch noch 'Rockhal' genannt, wurde dieses Jahr vom Parlament gutgeheißen.

Standort ist die Industriebrache von Esch-Belval, wo die neue Konzertinfrastruktur im Rahmen der « Cité des Sciences » entstehen wird.

Die Vereinigung 'backline!', die sich als neutrale, objektive Interessenvertretung einer vielschichtigen Luxemburger Musikszene versteht, freut sich,

dass nach jahrelangem Hin und Her jetzt Tatsachen geschaffen wurden. Immerhin war 'backline!' in der entscheidenden Phase mit am Verhandlungstisch und hat nicht nur Forderungen gestellt, sondern auch Anregungen, Verbesserungsvorschläge und Analysen geliefert.

Von Anfang an hat sich die Vereinigung für ein « Centre de Musiques Amplifiées » eingesetzt, das sicherlich dem Abhalten von professionellen Mega-Events dienen soll, aber auch einer alternativen Musikszene ein polyvalentes Forum fürs Proben, Produzieren und Austauschen von Ideen bietet.

'backline!' ist der Meinung, daß ein großer Saal von 2.700 m² sowie ein kleinerer von 350 m² für internationale und einheimische Verhältnisse auf Dauer vollauf ausreichen, wobei eine Ausweitung auf andere künstlerische oder populäre Sparten nur dienlich sein kann.

Die 'Rockhal' ist eine echte kulturelle Bereicherung und wird viele positive Signale für eine zukunftsorientierte Musikszene hervorrufen.

Der Vorstand
backline! a.s.b.l.

*La scène le soir du Steelworx-Festival
(photo : agora)*



STEELWORX

ein Mega-Event auf Belval-West

Am 23. Juni 2002 fand im Schatten der beiden Hochöfen von Belval das bislang größte Musikereignis in Luxemburg statt. Nicht nur aus Luxemburg, sondern aus der gesamten Saar-Lor-Lux Region kamen Jugendliche aber auch weniger Junge nach Belval, um diesem Happening beizuwohnen. Bis zu 50.000 Besucher hat es gegeben.

Internationale Stars waren ange-

sagt, unter anderem Nina Hagen, die Lady aus dem Rockgeschäft der achtziger Jahre, Indochine, Muse, Dandy Warhols, Sneaker Pimps. Zap Zoo vertrat die luxemburgische Rockszene.

Ein Riesenerfolg.

Es sollte das erste Großevent auf Belval sein, es wird nicht das letzte bleiben. Der Bau der Rockhalle auf dem Gelände wird

in Zukunft für viele Veranstaltungen mit hohem Niveau bürgen und um die Hochöfen auf Belval ein Ort der Musik und der Kultur schaffen.

Drei Jahre nach Steelworx wird in der Rockhalle das erste Event einer langen Serie stattfinden und ein Treffpunkt für Jung und Alt sein.

Bis dann.

Le centre de ressources

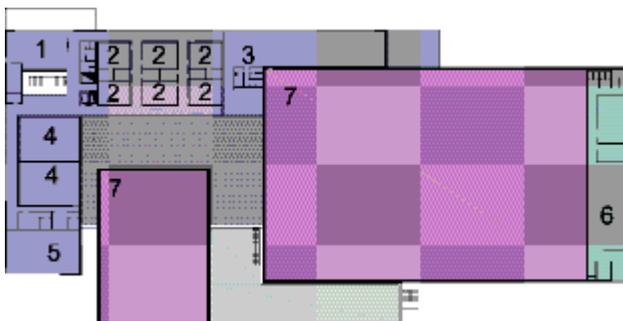
Le centre de ressources intégrera 6 salles de répétition, 2 studios d'enregistrements, une salle de danse et une salle multimédia.

Les salles de répétition sont spécialement destinées à la pratique de la musique amplifiée que ce soit en groupe ou en individuel. Espace de formations et de perfectionnement, elles offrent un environnement adéquat et spécialisé aux jeunes musiciens en devenir et aux musiciens confirmés.

Les studios d'enregistrements permettent aux jeunes talents de produire leurs maquettes de référence, destinées à la diffusion dans les milieux professionnels.

La salle de danse est destinée à l'expression corporelle liée à la musique moderne et complète ainsi l'offre du centre de ressources.

La salle multimédia est ouverte au public spécialisé fréquentant le centre de ressources qui facilite l'encadrement professionnel des amateurs qui osent franchir le pas vers la professionnalisation.



RESSOURCES

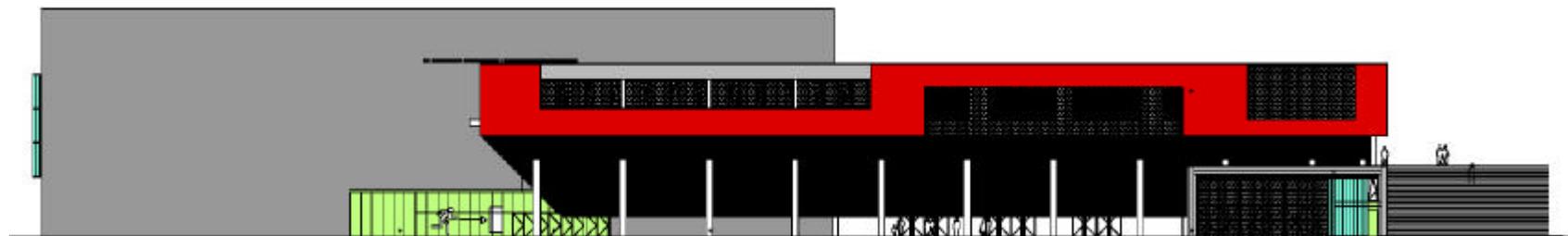
1. multimédia (information, références, archives, news, histoire, etc.)
2. salle de répétitions (drums, vocales, mélodie, acoustique, etc.)
3. administration (direction, réunions, conférences, bureaux, etc.)
4. studios d'enregistrements (live room, dead end & life end, drums booth, etc.)
5. salle de danse (mouvement, musique, chorégraphies, performances, groupes, etc.)

LOGISTIQUE

6. foyer pour artistes (loges, bureaux, catering, etc.)

HALL

7. vides sur salle de concerts



Façade principale de la Rockhal vue des Hauts Fourneaux

Un « land mark » incontournable

La Rockhal sera implantée au sud de l'enceinte des Hauts Fourneaux, espace où sera développé le Centre National de la Culture Industrielle. Située à deux pas de la gare Belval-Usine, la Rockhal y trouve un emplacement de choix.

La Rockhal conçue par les bureaux d'architectes et d'ingénieurs Beng, SIT-LUX et IC-LUX constituera par le volume de la grande salle de concert un « Land mark » incontournable de l'accès sud du site.

UN RENDEZ-VOUS DANS 2 ANS

Les travaux de construction de la ROCKHAL ont commencé le 22 juillet 2003. Rendez-vous est donné au 21 juin 2005 journée de « La Fête de la Musique » pour le premier grand concert qui aura lieu dans la nouvelle infrastructure.

Depuis sa naissance le 21 juin 1982, *La Fête de la Musique*, initiative de l'ancien Ministre français de la Culture Jack Lang, est un rendez-vous annuel incontournable qui rassemble des milliers de musiciens, amateurs et professionnels et des millions de spectateurs à travers le monde entier. Depuis l'an 2000, le Luxembourg participe à cette grande manifestation populaire.

Il reste 360 jours ouvrables pour réaliser le projet. Le Fonds Belval a relevé le défi.

LA MAÎTRISE D'OEUVRE

Les architectes

ATELIER BENG
75, rue Emile Mayrisch
Esch-sur-Alzette

Le génie civil

IC-LUX
7, rue de la Fontaine
Esch-sur-Alzette

Le génie technique

SIT-LUX
15, rue des Scillas
Howald

Le conseiller acoustique

ALBERT XU Paris

Le conseiller en béton vu

JEAN-PIERRE AURY Paris

Le coordinateur de sécurité

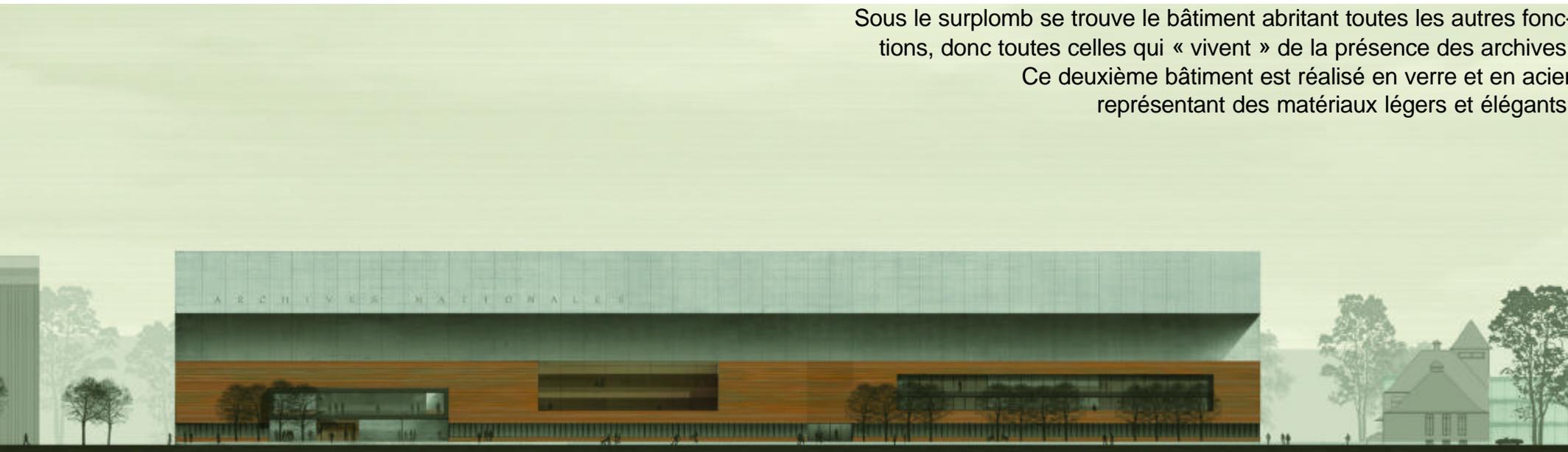
S&E Consult
19, rue de Bitbourg
Luxembourg

Le bureau de contrôle

LUXCONTROL
1, av. des Terres Rouges
Esch-sur-Alzette

L'ensemble des nouvelles archives comporte deux bâtiments bien distincts. Du parvis émerge le bâtiment des modules de stockage pour terminer en surplomb vers la place. Le parvis et le bâtiment sont réalisés dans le même matériau, à savoir le béton architectural, représentant la durabilité et la sécurité, tel un coffre-fort précieux.

Sous le surplomb se trouve le bâtiment abritant toutes les autres fonctions, donc toutes celles qui « vivent » de la présence des archives. Ce deuxième bâtiment est réalisé en verre et en acier représentant des matériaux légers et élégants.

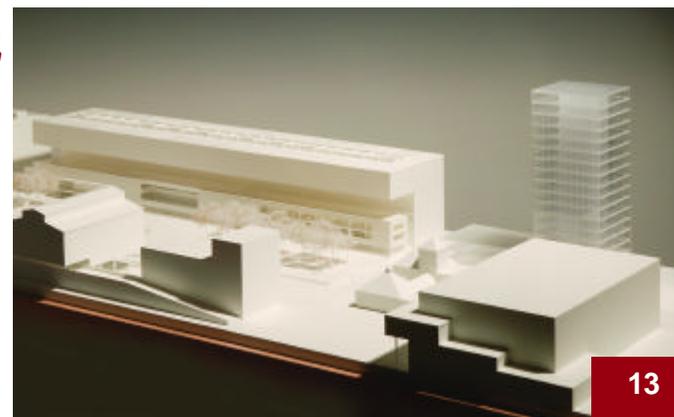


Peau neuve pour les Archives Nationales

Les Archives Nationales déménageront du Plateau du Saint Esprit à Luxembourg et s'installeront à Belval-Ouest début 2007. Le programme de construction a été élaboré par un groupe d'experts en collaboration avec les Archives Nationales.

Le futur bâtiment a fait l'objet d'un concours international d'architectes dont le bureau luxembourgeois Paul Bretz est sorti lauréat.

La maquette des Archives Nationales dans le contexte urbain



Les Archives Nationales ont pour mission de réunir tous les documents d'intérêt historique national ainsi que de conserver, de classer et d'inventorier les archives et de les mettre à disposition du public.

L'administration des archives nationales a été créée par la loi du 5 décembre 1958 sous la dénomination « Archives de l'Etat ». La constitution des archives - à l'époque « Archives Provinciales » remonte au 16^e siècle.

Installées dans la caserne du Saint Esprit à Luxembourg depuis 1968, les Archives Nationales manquent de place depuis des années en raison de la croissance constante du volume de documents déposés. La conservation et la gérance des stocks aussi bien que le service offert aux utilisateurs s'en trouvent fortement entravés.

L'administration des Archives a eu recours à des solutions temporaires dans des dépôts externes qui ne sont guère satisfaisants et rendent l'accessibilité aux fonds fastidieuse.

La construction de la cité judiciaire aggrave ce problème dans la mesure que les stocks situés au sous-sol de la Place du Saint-Esprit devront être abandonnés.

Face à cette situation précaire, le gouvernement a opté pour la construction d'un nouveau bâtiment pour les Archives Nationales à Belval-Ouest qui sera construit dans le contexte de la Cité des Sciences, de la

Recherche et de l'Innovation. Cette décision s'inscrit parfaitement dans la ligne de la politique de décentralisation que le gouvernement entend développer dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Le Fonds Belval a lancé un concours d'architectes d'où le projet du bureau Paul Bretz de Luxembourg est sorti lauréat.

Monsieur Cornel Meder, directeur des Archives Nationales depuis 1987 a plaidé pour cette solution et a prêté main forte à l'élaboration du programme.

Membre du jury, il a commenté le projet par ces mots: « *Je veux d'abord souligner que je suis enchanté par le site choisi. Pour ce qui est du programme, il répond à la fois aux exigences esthétiques et aux besoins réels de l'institution. Félicitations au Bureau Paul Bretz! Les points forts du projet lauréat sont d'abord le parvis qui donne une prestance réelle à l'ensemble, puis le dédoublement des bâti-*

ments: une unité réservée aux administrateurs et clientèles et une unité réservée au patrimoine à conserver - le tout représentant un ensemble fort. »

Monsieur Cornel Meder, après avoir dirigé cette institution pendant plus de 12 ans prend une retraite bien méritée. « *Je suis fier d'avoir lancé un tel projet et d'avoir contribué à le mettre sur le rail. Le jour de l'ouverture des nouvelles Archives Nationales du Luxembourg sera un jour de fête pour nous tous.* »

Pour sa retraite, Cornel Meder n'est pas en manque de projets: « *Si le Grand Inconnu me prête Vie et Santé, je m'appliquerai à écrire d'autres livres, dont mes Souvenirs, à voyager librement loin des centres de conférences et à me consacrer aussi longtemps que possible à la 'Galerie', ma revue chérie. Par ailleurs, je suis sûr que je découvrirai aussi et surtout ce que tout le monde appelle 'la vie privée'.* »

Vue perspective des nouvelles Archives Nationales implantées dans le site industriel de Belval-Ouest



interview

Vous avez été nommée directrice des Archives Nationales en succession de M. Cornel Meder. Quelles étaient pour vous les principales motivations pour votre candidature à ce poste ?

Au Ministère de la Culture j'étais responsable du domaine des arts plastiques et des dossiers internationaux, un travail intéressant et diversifié. Il faut peut-être rappeler que la participation du Luxembourg à des expositions internationales telles la Biennale de Venise était organisée par le Ministère de la Culture jusqu'à ce que des nouvelles structures furent mises en place. Avec la création du Casino - Forum d'Art Contemporain et le Musée Grand-Duc Jean, je voyais ma tâche aboutir à sa fin et j'étais à la recherche d'un nouveau défi. En tant qu'historienne de formation, la direction des Archives Nationales représente pour moi une mission idéale correspondant tout à fait à mes intérêts et à mes aspirations.

La gestion des Archives Nationales comporte d'un côté l'archivage, les travaux de conservation et de restauration, l'établissement des inventaires, et de l'autre côté la mise à disposition des documents au public. Que comptez-vous faire pour améliorer l'accessibilité aux Archives ? Dans quelle mesure peut-on informatiser les Archives ?

L'accessibilité aux Archives dépend beaucoup du bâtiment et du travail de communication avec le public. La caserne du Saint Esprit, dans lequel les archives se trouvent actuellement, est une architecture qui fait impression, mais qui n'est pas très accueillant pour le public ni très pratique dans le fonctionnement quotidien. Avec le nouveau bâtiment cette situation changera et nous aurons plus de facilités pour informer le public sur les missions des Archives et leur utilisation, p.ex. par l'organisation d'ateliers pour classes d'école, par des expositions et des conférences, etc. L'informatisation des Archives aura une priorité absolue dans un premier temps. Si nous voulons intéresser les jeunes, l'outil informatique est absolument indispensable aujourd'hui. Nous commencerons avec la digitalisation des fichiers d'inventaires, dans une deuxième phase nous prévoyons également la mise à disposition de documents via internet. Nous travaillerons en coopération avec d'autres institutions qui peuvent nous aider dans cette démarche, à savoir la Bibliothèque Nationale, le Centre Virtuel des Connaissances sur l'Europe, le Centre National de Littérature.

Les Archives Nationales auront une nouvelle demeure qui les libérera des nombreuses contraintes en matière d'espace et d'équipement qui font souffrir ses utilisateurs et ses collaborateurs depuis des années. Quelles opportunités voyez-vous dans le projet proposé ?

D'abord nous aurons de la place : des espaces fonctionnels et esthétiques pour les utilisateurs, des espaces pour l'organisation rationnelle du travail, des surfaces suffisantes de stockage rassemblant tous les documents en un lieu. Le nouvel équipement est conçu pour optimiser le travail de gestion des Archives en prévoyant les espaces nécessaires au cheminement logique des documents, à savoir l'accueil, le tri, la décontamination, la conservation, l'inventarisation et le stockage. Finalement le bâtiment conçu par M. Bretz offre de multiples opportunités pour pratiquer une nouvelle philosophie afin de sensibiliser des nouveaux publics, en offrant les services d'une cafétéria, d'une salle des périodiques, d'espaces pour exposition, une salle de conférence et une salle multimédia.

Que pensez-vous du site de Belval-Ouest comme lieu d'implantation des nouvelles Archives Nationales ?

L'implantation des Archives Nationales sur le site de Belval-Ouest est un choix judicieux. C'est un lieu fort de l'histoire nationale, symbolisé par les derniers Hauts Fourneaux en place, et c'est un lieu d'avenir qui accueillera la nouvelle Université du Luxembourg. Ce milieu spécifique ne peut être que favorable au développement futur des Archives Nationales. Bien que je sois originaire de Luxembourg, j'aime beaucoup la ville d'Esch/Alzette et j'attends avec impatience notre déménagement sur le site de Belval-Ouest.



JOSÉE KIRPS

Née en 1959 de nationalité luxembourgeoise

FORMATION:

1979 :
Baccalauréat au Lycée Michel Rodange, Luxembourg (Section A classique)

1979 - 1984 :
Université Paul Valéry, Montpellier
Maîtrise d'Histoire, Licence en lettres modernes

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE:

1986 - 1988 :
Enseignante d'histoire, d'allemand et de français à Lisbonne

1988 - 1991 :
Archives Nationales de Luxembourg
Employée chargée de traitement et de classification des archives littéraires en vue de l'ouverture du Centre national de littérature à Mersch

1989 :
Collaboratrice à l'exposition « De l'Etat à la Nation » sous la responsabilité du prof. Gilbert Trausch

1989 - 1991 :
Collaboratrice au Musée de la Ville de Luxembourg

1990 - 1991 :
Emissions en portugais sur l'histoire luxembourgeoise (RTL 92.5)

1991 - 2003 :
Ministère de la Culture
Responsable de la section des Arts plastiques et des dossiers internationaux

1998 :
Directrice du pavillon luxembourgeois à l'exposition mondiale de Lisbonne

LE CONCOURS

Des concurrents haut de gamme pour le nouveau bâtiment des Archives Nationales

En date du 10 janvier 2003, le Fonds Belval a lancé un appel de candidature dans le journal officiel de l'Union Européenne pour l'organisation d'un concours international d'architecture en vue de la réalisation du projet. 73 architectes de neuf pays européens ont présenté leur dossier de candidature.

Sous la présidence de Dominique Perrault, le jury composé de 11 membres, a retenu 12 candidats, dont cinq architectes internationaux, quatre architectes nationaux et 3 architectes nationaux associés à un architecte international.

Les bureaux retenus furent :

Ibos & Vitart ; Claus & Kaan ; Bourguignon, Siebenaler, Strasser ; Schmidt, Hammer & Lassen, Churchill Hui ; Ingenhoven Overdiek ; M3 ; Bertrand Schmit - Gérard Buffière ; Behnisch, Behnisch & Partner - Schemel & Wirtz ; Bretz Paul ; De Geyter Xaveer ; Massimiliano Fuksas ; Moreno Architecture.

Les lauréats :

1er prix	Paul Bretz	LUXEMBOURG
2e prix	Ibos & Vitart	PARIS
3e prix	Bourguignon, Siebenaler, Strasser	DIEKIRCH

Le jury a accordé deux mentions à des projets remarquables :
Massimiliano Fuksas et Xaveer de Geyter

Les concours d'architecture du Fonds Belval

Le Fonds Belval a pris l'option de lancer pour chaque projet un concours d'architecture. Ce choix est motivé par le souci de garantir la qualité de l'architecture grâce à la concurrence des idées, des compétences et des talents.

Le concours d'architecture permet d'ouvrir l'accès aux projets à un plus grand nombre de professionnels, d'offrir une chance aux jeunes talents de s'affirmer dans le cadre d'une confrontation internationale.

Le premier concours organisé pour les nouvelles Archives Nationales de Belval-Ouest a justifié ce choix par le haut niveau de qualité des projets soumis au jugement du jury.

La qualité du projet lauréat est exceptionnelle et sera la référence architecturale au développement de la Cité des Sciences.

portrait



photo: Ronald Urhausen

PAUL BRETZ

L'architecte Paul Bretz est né à Luxembourg en 1953 de nationalité luxembourgeoise, marié et père de trois enfants. Il a fait ses études secondaires à l'Athénée Grand-Ducal de Luxembourg de 1965 à 1973. Inscrit à la Faculté Technique de l'Université d'Innsbruck, il a obtenu son diplôme en 1979.

De 1980 à 1985 il a collaboré au sein de bureaux comme Hentrich-Petschnigg & Partner à Düsseldorf, du groupe Tetra et de l'architecte Christian Bauer à Luxembourg, l'agence I.M. Pei & Partners à Paris.

Après une association avec Stan Berbec, il crée en 1989 son propre bureau d'architecture. En 2000 il est lauréat du concours pour le Centre Culturel de Lintgen, en 2001 il obtient le Prix luxembourgeois d'Architecture et en 2002 le Prix allemand « Anerkennung für Vorbildliches Bauen im Landkreis Trier-Saarburg ».

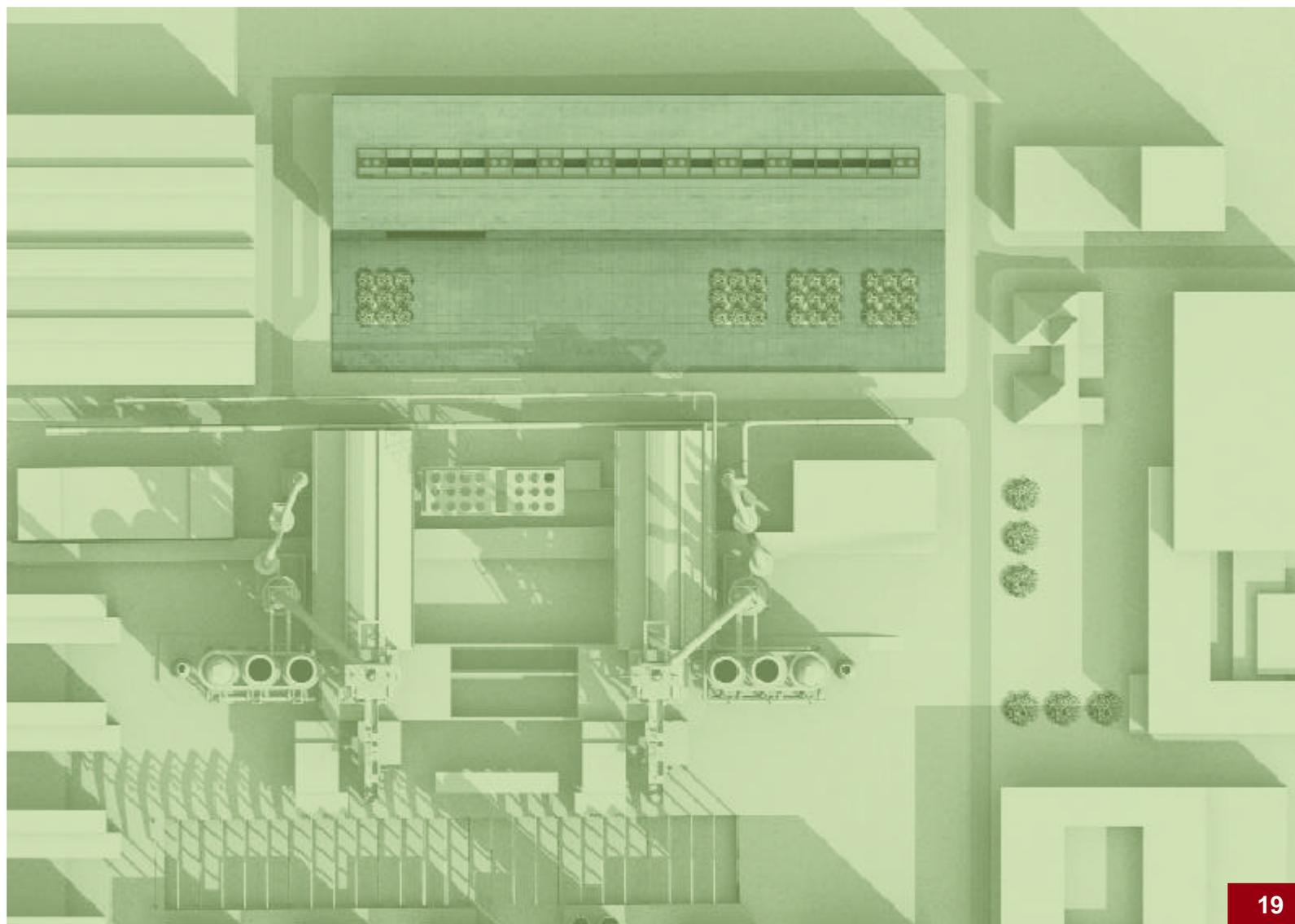
Parmi ses principales réalisations il faut citer l'école primaire à Roodt/Syre, des logements sociaux à Bettembourg, le Luxair Cargo-centre à Luxembourg-Findel et la Centrale de cogénération à Luxembourg-Kirchberg. Actuellement il est chargé de la réalisation du Centre National de l'Audiovisuel et Centre Culturel Régional à Dudelange ainsi que du Centre Culturel de Lintgen et de 31 logements sociaux à Rodange.

UNE ARCHITECTURE A LA HAUTEUR DES AMBITIONS DU FONDS BELVAL

Le parvis rassemble plusieurs fonctions.

D'abord il constitue l'espace nécessaire devant un édifice public important et donne à celui-ci sa dignité, sa signification. Ensuite c'est un lieu de rencontre et de détente. Il offre une perspective spectaculaire sur le complexe industriel des Hauts Fourneaux. Il pourrait servir de scène de spectacle devant une coulisse impressionnante. Des zones ombragées sous les groupements d'arbres devraient attirer les flâneurs.

L'accès au bâtiment, aussi bien pour les visiteurs que pour le personnel, se fait par cette grande place. Un accès raccourci pour visiteurs motorisés, taxis, services d'urgence et personnes handicapées se trouve au côté nord du site.





1. **Façade Est**
Accès de service de la logistique orienté vers l'actuel site industriel encore en exploitation
2. **Coupe longitudinale**
Coupe à travers les salles de lecture et les locaux administratifs et de logistique.
3. **Façade Sud de l'immeuble**
4. **Vue intérieure du grand hall d'entrée**
5. **Détail de façade**
6. **Vue intérieure du grand couloir de desserte**



Le bâtiment de stockage est entièrement conçu en béton vu de décoffrage aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il représente une masse monolithique de géométrie simple et facilement identifiable (« l'étagère », « le lingot », ...).

Le bâtiment des fonctions annexes est réalisé en verre et en acier. Toutes les surfaces vitrées en façade reçoivent une protection solaire. Les surfaces vitrées en toiture n'ont pas besoin de protection vu que le surplomb des archives empêche la pénétration directe du soleil.

La façade en acier, réalisée en fines barres massives d'acier brut, espacées de 1.5 cm, protège et ventile l'isolation thermique qui se trouve derrière.

A l'intérieur du bâtiment des fonctions annexes, le revêtement en bois prédomine dans les trois « boîtes ».

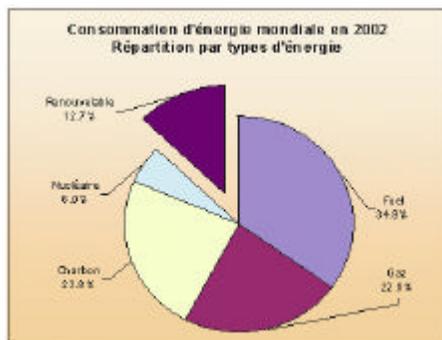
La surface au sol du rez-de-chaussée, à l'extérieur des trois « boîtes », est identique à celle du parvis, le dallage du parvis continue jusqu'au voile intérieur du bâtiment des modules d'archivage.

Prim€rgie

DAS ENERGIEKONZEPT DES FONDS BELVAL

Der Energieverbrauch hat weltweit in den vergangenen zwanzig Jahren um 40% zugenommen und steigt unvermindert an. Energieträger wie Erdöl, Gas und Kohle sind jedoch nicht unerschöpflich. Ausserdem setzt ihre Verbrennung die sogenannten Treibhausgase frei, die zur globalen Erwärmung und damit zu folgen-schweren Klimaveränderungen beitragen. Um künftigen Generationen gleich günstige Lebensverhältnisse zu sichern, wie wir sie heute haben, braucht es neue Ideen und Konzepte im Umgang mit Energie.

Der Fonds Belval geht mit gutem Beispiel voran



1997 hat sich Luxemburg anlässlich der UNO-Klimakonferenz in Kyoto verpflichtet, bis ins Jahr 2012 seinen Ausstoß an Treibhausgasen gegenüber 1990 um 28% zu reduzieren. Das ist ein hoch gestecktes Ziel, aber nicht unmöglich. Mehr als die Hälfte unseres Energieverbrauchs gehen auf das Konto der Heizwärme und des Stromverbrauchs in Gebäuden.

Der Fonds Belval nimmt diese Herausforderung zusammen mit den öffentlichen Forschungs-instituten Luxemburgs an. Mit seinem innovativen Energiekonzept « Prim€rgie » ist der Fonds in der Lage, den Verbrauch in den Neubauten der Cité des Sciences auf einen Bruchteil der heute üblichen Durchschnittswerte zu reduzieren.

Der Fonds Belval erstellt im Auftrag des Staates alle öffentlichen Gebäude des neuen Stadtteils Belval-West. Sie werden eine Nutzfläche von 360.000 Quadratmetern aufweisen. Das ist etwa soviel wie zwanzig neue Lycées zusammen und

entspricht einem Viertel des gesamten Neubausvolumens in Belval-Ouest.

Im Vergleich zum durchschnittlichen Wärmeverbrauch aller heutigen luxemburgischen Gebäude werden die Neubauten nur einen Zehntel der Heizwärme benötigen. Auch der Stromverbrauch wird deutlich unter den üblichen Werten liegen.

Um diese ehrgeizigen Ziele zu erreichen, wird dem Thema Energie im gesamten Planungsprozess große Beachtung geschenkt. Ausdruck dieser Anstrengungen ist das Prim€rgie-Konzept des Fonds Belval.

Prim€rgie: Information und Kontakt

Ausführliche Informationen zum Konzept Prim€rgie des Fonds Belval können Sie bei uns bestellen:

Le Fonds Belval

20, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

Tel. +352 / 26840-1
Fax +352 / 26840-300
E-Mail fb@fonds-belval.lu

Oder über unsere Internetseiten :
www.fonds-belval.lu

Prim€rgie Belval: Das Konzept

Der Wärmeverbrauch der Neubauten wird bei durchschnittlich 20 kWh/(m²a) liegen. Zahlreiche Gebäude, die speziell auf einen tiefen Wärmeverbrauch hin konzipiert wurden, erreichen diesen Wert bereits seit einigen Jahren. Das heisst, der Fonds Belval wird nicht in erster Linie neue Energiesparttechnologien entwickeln und erproben, sondern bereits verfügbares Wissen systematisch einsetzen. Bisher nur isoliert vorhandenes Know-how wird zusammengeführt und fließt gezielt in die Projekte ein.

Prim€rgie baut auf den folgenden Elementen auf:

- Frühzeitige Beeinflussung des Planungsprozesses bei der Ausschreibung der Wettbewerbsprojekte
- Vorgabe verbindlicher Energieverbrauchswerte
- Begleitung und Kontrolle der Planung durch Spezialisten des Fonds Belval
- Konsequente Erfahrungsauswertung und Einspeisung der gewonnenen Erkenntnisse in die weitere Planung und Entwicklung

En collaboration avec une équipe d'experts, à savoir des ingénieurs, des historiens, des responsables des Sites et Monuments, le Fonds Belval élabore un concept de sauvegarde dans le but d'intégrer les Hauts Fourneaux dans la future Cité des Sciences.

Symbole national et témoin de la technologie de pointe du Grand-Duché de Luxembourg, les Hauts Fourneaux de Belval sont les éléments-clés dominant le paysage entre Esch-sur-Alzette et Belvaux par leur silhouette caractéristique.



LES HAUTS FOURNEAUX DE BELVAL-ouest

Le 27 août 1997, le dernier Haut Fourneau du Bassin Minier luxembourgeois, le Haut Fourneau B à Esch-Belval, a cessé ses activités. Lors de la dernière coulée symbolique, le 31 juillet 1997, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a insisté dans son discours sur l'importance du Haut Fourneau en tant que symbole national. Dès lors, le gouvernement n'a pas cessé de confirmer sa volonté de conserver les Hauts Fourneaux de Belval pour en faire un projet-phare de la Cité des Sciences.

A Belval-Ouest sont conservés aujourd'hui les deux derniers Hauts Fourneaux du bassin minier luxembourgeois datant de 1965 (A) et de 1970 (B) avec leurs installations annexes, e.a. les halles de coulées A et B, les sacs à poussière, les skips, les Cowpers, les conduites de gaz principales, p.ex. upcomer et downcomer, le bassin de clain et ses silos, les silos à coke et minerai (Möllerbunker), une partie du matériel roulant, la halle des soufflantes, le bâtiment vestiaire et le bâtiment de l'ancienne direction des Hauts Fourneaux

ainsi que les soubassements du haut fourneau C (1979).

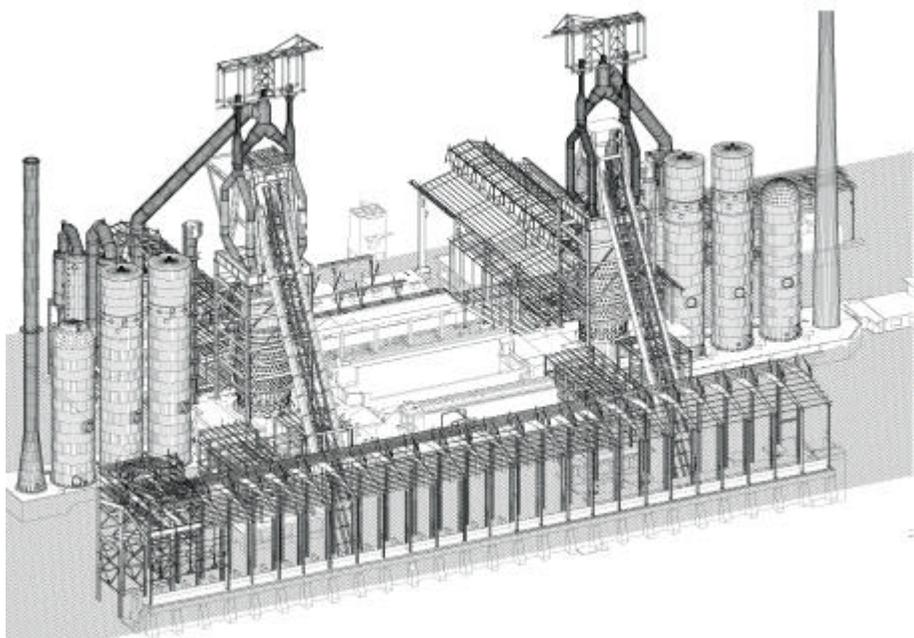
Le site industriel de Belval-Ouest témoigne de deux phases importantes de la sidérurgie luxembourgeoise : la phase d'avant la Première guerre mondiale où le Luxembourg atteint le 6e rang des producteurs sidérurgiques mondiaux et la phase de la dernière apogée de la sidérurgie traditionnelle à la fin du 20e siècle. Ainsi, le complexe industriel des Hauts Fourneaux de Belval est remarquable à plusieurs égards :

- Esch-Belval est à considérer comme une usine modèle du 20e siècle dont plusieurs éléments remontent à l'époque de sa création vers 1909-1912
- à Esch-Belval est conservé un ensemble remarquable d'installations et de bâtiments qui illustrent l'entière phase liquide de la production sidérurgique
- les deux Hauts Fourneaux A et B étaient construits selon les technologies les plus modernes

- dans son ensemble aussi bien que dans son détail, le complexe industriel de Belval se distingue des autres sites d'archéologie industrielle de la région Sarre-Lor-Lux

L'ensemble des bâtiments et installations encore en place à Belval permet de retracer le processus de production de la phase liquide depuis l'arrivée au réservoir de minerai en passant par l'alimentation et la transformation dans le haut fourneau jusqu'à la coulée et le déversement de la fonte liquide dans les wagons poches (« Humpen »).

Représentation tridimensionnelle des Hauts Fourneaux réalisée par le groupement d'études AMECS constitué des bureaux d'études du TR-engineering, S-Consulting et de l'atelier d'architecture BENG



La sauvegarde des Hauts Fourneaux

Aujourd'hui se pose la question de la sauvegarde de ces monuments industriels qui sont destinés à devenir le cœur du futur Centre National de la Culture Industrielle. Hors service depuis des années et sujets aux intempéries, les Hauts Fourneaux se dégradent avec le temps qui avance. Avant de pouvoir procéder à leur revalorisation, il est indispensable d'analyser l'état des lieux et de définir des mesures d'urgence afin d'écartier tout risque de sécurité.

Les premières études concernent :

- un état des lieux qui repère tous les éléments existants sous différents points de vue, historique, technologique et culturel
- une analyse précise des risques dont découle un plan de sécurité
- un diagnostic détaillé des structures décrivant de manière précise l'état de conservation des éléments constituants

Dans une première phase, qui débute en automne 2003, seront réalisés les travaux de stabilisation et de sécurisation des Hauts Fourneaux en vue du développement du projet.

Le site authentique spectaculaire des Hauts Fourneaux fournira un cadre approprié pour valoriser l'histoire industrielle générale du Grand-Duché et l'histoire de l'usine de Belval en particulier par la création du Centre National de la Culture Industrielle.

L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

Après des années de discussions, le Luxembourg se dote d'une université. Le 17 juillet 2003, juste avant les vacances d'été, la Chambre des Députés a voté la loi portant création de l'Université du Luxembourg par 52 voix et 7 abstentions. La quête d'un recteur est lancée.

La loi portant création de l'Université du Luxembourg est le fruit d'un long débat. Après des tentatives de reformes en 1993 et en 1996, c'est le Livre Blanc de l'enseignement supérieur au Grand-Duché de Luxembourg, publié par le Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en mai 2000, qui a convaincu le Ministère de l'Enseignement Supérieur à travailler sur la mise en place d'un établissement public nommé « Université du Luxembourg ». Le livre blanc avait insisté sur la nécessité de développer l'enseignement supérieur au Luxembourg et avait souligné que les établissements d'enseignements supérieurs ne peuvent plus se positionner uniquement sur le territoire national, mais doivent se faire connaître et reconnaître à l'étranger. En date du 23 mai 2001, la Ministre de l'Enseignement Supérieur a présenté un premier concept de l'Université du Luxembourg.

Le projet de loi portant création de l'Université du Luxembourg a été déposé à la Chambre des Députés par Madame la Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le 3 décembre 2002. Avisé par le Conseil d'Etat en date du 1er juillet 2003, la loi a été adoptée par la Chambre des Députés le 17 juillet.

3 facultés sur 3 sites

La loi portant création de l'Université du Luxembourg prévoit la mise en place d'une université spécialisée alliant recherche et enseignement, de taille réduite et à rayonnement international. La structure juridique de l'université sera celle d'un établissement public jouissant de l'autonomie financière, administrative, pédagogique et scientifique. L'Université du Luxembourg comprendra trois facultés:

- la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication
- la Faculté de Droit, d'Economie et des Finances



Le Centre Universitaire à Luxembourg-Limpertsberg est l'actuel siège de l'Université du Luxembourg. Dans la nouvelle configuration ce site accueillera la Faculté de Droit, d'Economie et des Finances

- la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education

Ces trois facultés seront réparties sur les trois sites Belval-Ouest, Luxembourg-Limpertsberg et Walferdange. La Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication sera localisée sur la Terrasse des Hauts Fourneaux au cœur de la friche industrielle de Belval-Ouest tandis que la Faculté de Droit, d'Economie et des Finances trouvera son emplacement sur l'actuel site du Centre Universitaire à Luxembourg-Limpertsberg. Quant à la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education, une partie des

enseignements sera implantée à Luxembourg-Limpertsberg tandis que l'autre partie sera localisée sur le site de l'actuel Institut Supérieur des Etudes et Recherches Pédagogiques à Walferdange.

L'Université du Luxembourg intègre dans ses trois facultés les établissements d'enseignement supérieur définis dans la loi du 11 août 1996, à savoir le Centre Universitaire du Luxembourg, l'Institut Supérieur de la Technologie, l'Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques et l'Institut d'Etudes Educatives et Sociales.

Interdisciplinarité - Mobilité - Multilinguisme

L'Université du Luxembourg fonctionnera selon les principes fondateurs de l'interdisciplinarité, la mobilité des étudiants, le multilinguisme.

L'Université du Luxembourg est une université alliant recherche et enseignement. Dans la mesure du possible, la recherche sera interdisciplinaire, ce qui signifie qu'elle regroupera autour d'un domaine de recherche un ensemble de disciplines et de spécialités. Chacune de ces disciplines et spécialités sera amenée à analyser le problème posé de son point de vue.

En outre l'Université du Luxembourg veille à la mobilité des étudiants de façon que chaque étudiant inscrit devra poursuivre une partie de ses études à l'étranger. En contrepartie elle accueillera des étudiants d'universités étrangères. C'est ainsi que l'Université du Luxembourg coopère avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

Les formations offertes seront multilingues. Les langues véhiculaires des enseignements dispensés peuvent varier d'un enseignement à l'autre, toujours en tenant compte des compétences linguistiques des étudiants.

Bachelor - Master - Doctorat

L'Université du Luxembourg offre des formations initiales, avancées et doctorales qui seront structurées d'après le Processus de Bologne en trois niveaux d'études universitaires conduisant chacun à un grade.

Le premier niveau conduit au grade de bachelor, qui assure une formation de base dans un domaine de savoir, et le deuxième niveau au grade de master, qui offre une formation approfondie pour acquérir la maîtrise d'une discipline.

Le troisième niveau d'études est consacré aux travaux de recherche permettant la soutenance d'une thèse et qui conduit à la délivrance d'un doctorat. La durée des études pour les deux premiers niveaux est de cinq ans, celle du troisième est au minimum de trois ans. Au deux premiers niveaux d'études, une différence est faite entre une filière fondamentale et une professionnelle.

Les Centres de Recherche

Par la loi du 9 mars 1987, le Gouvernement a consolidé les bases nécessaires au développement de la recherche au Grand-Duché, en instituant le cadre légal à la création et à l'organisation des Centres de Recherche Publics.

Le CRP-Centre Universitaire a été créé par le règlement grand-ducal du 31 juillet 1987 portant création d'un Centre de Recherche Public auprès du Centre Universitaire de Luxembourg. Il fut chargé d'entreprendre des activités de recherche, de développement ainsi que de transfert technologique visant à promouvoir le progrès scientifique et l'innovation technologique.

Par règlement grand-ducal du 31 mai 1999 il a reçu la dénomination de Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann.

Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication

La loi portant création de l'Université du Luxembourg prévoit d'implanter la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication sur la friche industrielle de Belval-Ouest. Cette faculté accueillera le Département des Sciences du Centre Universitaire de Luxembourg et les formations actuellement offertes à l'Institut Supérieur de Technologie. La Faculté des Sciences sera structurée en trois départements, à savoir le département des sciences naturelles, le département informatique et communication, le département des sciences appliquées. Ces trois départements se développeront autour d'un noyau central qui sera le Centre de Conférences. Ce centre regroupe les infrastructures d'enseignement générales telles que la bibliothèque universitaire, la grande salle de fêtes, les salles d'enseignement générales, les amphithéâtres, les salles polyvalentes, etc.

Projet phare de la « Cité des Sciences »

La Faculté des Sciences sera implantée sur la partie nord de la Terrasse des Hauts Fourneaux. Située à proximité du Centre National de la Culture Industrielle, la Faculté des Sciences contribuera certainement à la promotion de ce dernier par l'animation du centre, par des joint-ventures dans le domaine de la vulgarisation des sciences et de leurs applications ainsi que par l'animation sociale due à la simple fréquentation du site par les étudiants. La Faculté des Sciences formera ensemble avec le Centre National de la Culture Industrielle l'épine dorsale de la Terrasse des Hauts Fourneaux comme lieu de communication. En effet, le caractère public et ouvert de ces deux structures favorise les échanges et contribue à l'animation permanente du quartier.



LE CENTRE NATIONAL DE LA CULTURE INDUSTRIELLE



Le Centre National de la Culture Industrielle est destiné à devenir un haut lieu de mémoire autant qu'un lieu vivant orienté vers l'avenir. En tant que projet d'intérêt national, il jouera le rôle d'un centre d'information et d'animation travaillant en coopération avec toutes les structures et tous les acteurs de la culture industrielle au Luxembourg et au-delà des frontières.

Le Centre National de la Culture Industrielle a pour missions :

- de conserver et de valoriser les Hauts Fourneaux et leurs installations annexes
- d'informer, de rechercher, de documenter et de communiquer au public les valeurs de la culture industrielle luxembourgeoise d'hier, d'aujourd'hui et de demain
- de créer un lieu d'émotions et de loisirs au cœur de la Cité des Sciences

Le CNCI un réseau de coopération

Le Centre National de la Culture Industrielle prendra l'initiative pour créer des réseaux de coopération avec toutes les structures et acteurs opérant dans le domaine de la culture industrielle, soit les musées, les centres de documentation, les archives, les entreprises industrielles, etc. dans le Grand-Duché et au-delà des frontières.

Sous le Leitmotiv « Les chemins de l'industrie - la vie des hommes et des femmes », le Centre National de la Culture Industrielle développera des projets autour des sujets en relation avec la culture industrielle, à savoir par exemple : les monuments industriels, la sidérurgie et les autres secteurs industriels, le travail des hommes et des femmes, les mutations de la société, les sciences, les techniques et les nouvelles technologies, l'architecture et l'ingénierie, la nature et l'environnement, l'art et la littérature, le développement urbain et tous les thèmes qui tournent autour de la culture et de l'industrie.

Les entreprises de technologies de pointe



Les Centres de Recherche



La Centrale de Pompage de Vianden



Le Train 1900 Rumelange - Fond-de-Gras



Le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines à Dudelange

Le musée de l'imprimerie au « Kulturhuf » à Grevenmacher

Un élément fort sur la « Route de la Culture Industrielle »

Le Centre National de la Culture Industrielle s'engage dès le début dans une étroite coopération avec les initiatives et institutions opérant dans les mêmes domaines au niveau national, régional et européen. Avec la « Route du Fer » dans le bassin de Longwy et la « Route de la Culture Industrielle en Sarre-Lor-Lux » incluant entre autre le Fonds de Gras et le musée des mines de Rumelange pour le côté luxembourgeois, les sites d'Uckange et du Carreau Wendel en Lorraine, de Völklingen en Sarre, il existe d'intéressantes initiatives que le Centre National de la Culture Industrielle s'appliquera à soutenir et à développer dans le cadre de projets communs en vue de la promotion culturelle et touristique.

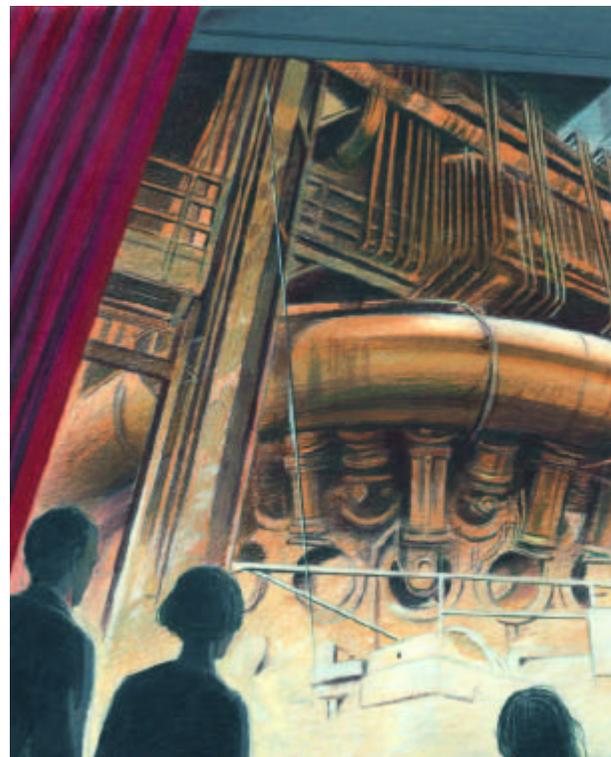
Les chemins de l'industrie - la vie des hommes et des femmes

C'est vers le milieu du 19ème siècle qu'a lieu, au Luxembourg, le passage d'un mode de production essentiellement manuel voire artisanal à un autre, essentiellement mécanique. La véritable révolution industrielle est due à la production de la fonte et de l'acier grâce auxquels le Luxembourg devient un grand producteur métallurgique au niveau international. L'économie du 20ème siècle se caractérise par le passage de la société agricole à la société industrielle, puis à la société des services.

Les mutations du monde du travail ont eu leurs répercussions sur la société, le paysage, les villes, l'aménagement du territoire, la vie quotidienne des hommes et des femmes. Le Centre National de la Culture Industrielle sera le lieu propice pour informer sur l'histoire de l'industrialisation sous tous ces aspects et pour lancer des débats sur les questions qui concernent tout un chacun, à savoir le développement économique et social du Luxembourg dans l'avenir.

Une scénographie de François Schuiten

*Dialogue avec un haut-lieu de mémoire de la sidérurgie - une vision de François Schuiten
© Le Fonds Belval*



Le projet du Centre National de la Culture Industrielle fera l'objet de concours internationaux d'architectes et de paysagistes qui seront lancés en 2004. Le programme pour ces concours sera établi par le Fonds Belval sur la base du concept général établi par un groupe de travail chargé d'élaborer le projet du Centre National de la Culture Industrielle et qui se compose de représentants de différentes institutions culturelles, du Service des Sites et Monuments Nationaux, d'historiens, d'ingénieurs et d'experts en marketing.

Le programme pour le concours sera établi en coopération avec le scénariste François Schuiten qui a été chargé par le Fonds Belval de visualiser le concept du Centre National de la Culture Industrielle et d'interpréter le site des Hauts Fourneaux à sa façon.

les éditions



LE « MAGAZINE » DU FONDS BELVAL

paraît 3-4 fois par an
N°1 paru en octobre 2003
format DinA4, 36 pages
distribution gratuite



LES CAHIERS « PROJET » DU FONDS BELVAL

Le premier Cahier : « **Archives Nationales** »
concours international d'architecture
parution en octobre 2003
format DinA4, 104 pages
prix: 15.-€



LES AFFICHES

Affiche du concours d'idées pour le
« **Skip** »-Pavillon de la **Cité des Sciences à Belval-Ouest**
45 projets concurrents
format: 335 x 929 mm
prix: 5.-€



LES DÉPLIANTS

Le Fonds Belval
distribution gratuite



LES CARTES POSTALES

série de 4 motifs: les Hauts Fourneaux de
Belval-Ouest, les Archives Nationales,
le « Skip », la Rockhal
distribution gratuite

à commander auprès du Fonds Belval

20 rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg
tél: + 352 26 840-1 fax: + 352 26 840-300
e-mail: fb@fonds-belval.lu www.fonds-belval.lu
BCEE LU85 0019 1755 3163 6000

© **Le Fonds Belval**

Rédaction : M. Lamesch, A.Lorang
Mise en page : A. Fixmer, C. Bizzari
Photos : Visions & More by André Weisgerber
Impression : Imprimerie Centrale

Luxembourg, octobre 2003

ISSN 1729-5319

Le Magazine du Fonds Belval s'adresse à toute personne intéressée et peut être commandé individuellement ou en abonnement auprès de:

LE FONDS BELVAL

20, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

Tél. 26 840-1
Fax 26 840-300

Email : fb@fonds-belval.lu
www.fonds-belval.lu